

2 et 3 septembre 2023

Coupe de France corpos en individuel

Championnat de France des clubs corpos

LES AYVELLES - 08



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

Mesdames et Messieurs

Nous sommes heureux et fiers de vous recevoir à l'occasion de cette Coupe de France Corps 2023

Depuis de nombreuses années, A.P.B.D. et ses bénévoles travaillent pour promouvoir et dynamiser les pêches sous toutes leurs formes et en particulier la pêche au coup sur nos magnifiques et poissonneux plans d'eau qui sont désormais labellisés par la FFPSed.

L'entretien des berges et la création d'accès carrossables ont permis peu à peu de rendre accessibles les rives de nos étangs, libérant ainsi l'accès aux gardons, brèmes et autres cyprinidés antérieurement hors de portée du « commun des pêcheurs ».

Nous sommes sûrs que la richesse halieutique de nos eaux ainsi que la quiétude des lieux vous donneront envie de revenir sur nos berges, vous y serez toujours les bienvenus.

Nous tenons à remercier en votre nom la FFPSed pour sa confiance, la FDPPMA des Ardennes et son Président M. ADAM, le Conseil Départemental des Ardennes ainsi que la mairie de Les Ayvelles pour leur soutien.

Remerciements également aux membres club Sensas Avenir Ardenne et du CDed 08, chevilles ouvrières de cette manifestation qui mettront tout en œuvre pour vous recevoir dans un esprit de partage et de convivialité.

Remerciements à l'ensemble de nos bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied depuis plusieurs mois aux fins de préparer les sites et vous permettre les meilleures conditions d'installation et qui poursuivront leur service pour la durée de la Coupe de France Corps.

Pour terminer, nous souhaitons à chacun d'entre vous de passer un excellent week-end dans les Ardennes et de réaliser la meilleure pêche possible.

Patrick MAGNIER

Président APBD

Président du CD ed 08

Président Avenir Ardenne



Bonjour à tous,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue dans notre magnifique département des Ardennes, sur ce site des ballastières départementales, gérée remarquablement par son président Patrick MAGNIER et son équipe de bénévoles.

Ces plans d'eau sont un réservoir de biodiversité et dans le contexte de réchauffement climatique, une oasis de verdure, considérée comme une bulle de nature en ville, qu'il faut absolument protéger.

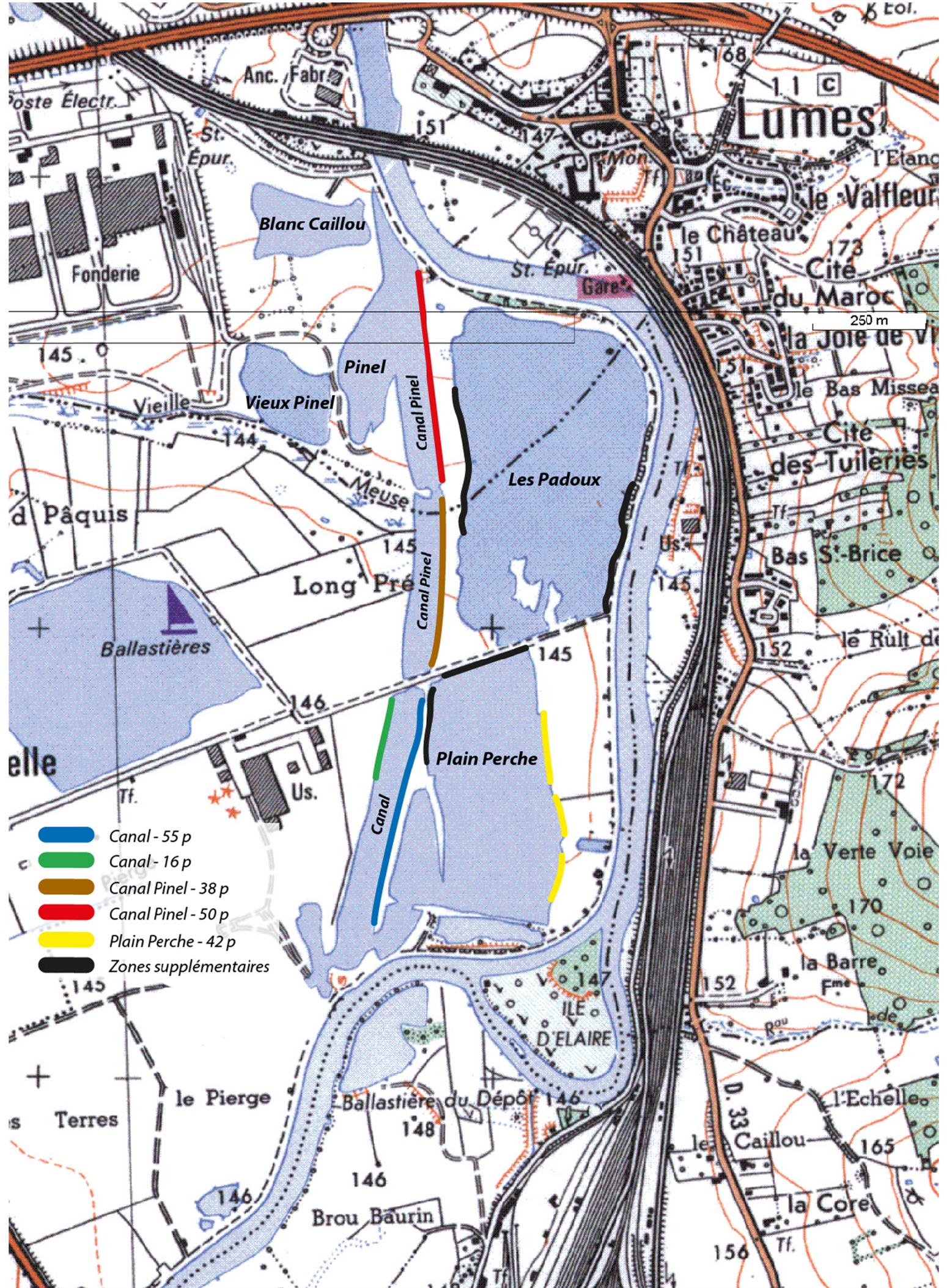
Sur ces plans d'eau, de nombreuses techniques de pêche sont utilisées (pêche au coup, carnassier, carpe de jour comme de nuit, barque, float tubes, etc). Les peuplements piscicoles abondants, riches et variés, font la réputation de ce site remarquable et une référence pour les divers concours qui y sont organisés dans notre département et notre région.

Un bon séjour à tous sur ce site exceptionnel.

Michel ADAM

*Président de la Fédération de
pêche des Ardennes*





250 m

250 m

- Canal - 55 p
- Canal - 16 p
- Canal Pinel - 38 p
- Canal Pinel - 50 p
- Plain Perche - 42 p
- Zones supplémentaires

Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Gardons, rotengles, ablettes, brèmes, perches, tanches
--------------------	--------------------------------------------------------

	Accès	Points GPS	Chariot
Tous secteurs	Accessibles aux véhicules	49.723016 4.775986	

Anguille	Interdite
Brochet	60 cm
Sandre	50 cm
Truite	25 cm

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Tous secteurs	3,5 m à 4,5m suivant pluviosité	Nul à lent selon vent

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	11,5 m	Moulinet interdit
Amorce	15 l	Terre comprise
Esches totales	2 l	Boîtes mesures obligatoires
Fouillis et/ou vers de vase	1l dont 0,25 l vers de vase maxi	
Vers de terre	0,5 l	Non coupés

13.1.4. Lorsque les quantités d'esches, toutes confondues, sont égales ou supérieures à 2 litres, les esches destinées à l'hameçon sont comprises dans cette quantité.

13.1.8. L'usage des pellets et bouillettes est interdit pour l'amorçage et pour escher l'hameçon. Ils peuvent être utilisés réduits en farines.

13.1.9. Les esches, les pâtes (y compris alimentaires), artificielles ou synthétiques, quelle que soit la matière (polystyrène, caoutchouc, éponge, aggloméré ...) tels asticots, teignes, vers de vase, vers de terre, sont interdites.

HORAIRES

	Samedi COUPE INDIVIDUELLE	Dimanche CLUBS
Rendez-vous	8h00	7h00
Tirage au sort	8h30	7h30
Entrée dans les box	9h30	8h00
Début des contrôles (*)	10h45	9h00
Amorçage	11h50	9h50
Début de la manche	12h00	10h00
5 minutes	15h55	13h55
Fin de la manche	16h00	14h00
Palmarès		18h00
Marée basse		
Marée haute		

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Vendredi 1er	x	Enregistrement des éventuels covoiturages vers 18h00 (en fonction de la configuration, les covoiturages ne seront pas vraiment nécessaires)	
Samedi 2	x		
Dimanche 3	x		
Palmarès	x		

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Vilain Edmonde	06 70 19 48 33	evilain@ffpsed.fr
Forfait	Vilain Edmonde		
Responsable organisation	CD 08 - Magnier Patrick	06 59 01 98 95	Patrick.magnier8@sfr.fr

Règlement particulier

Les ballastières départementales sont gérées par une association et sont donc des lieux de pêche privés soumis à une cotisation spécifique.

Les compétiteurs inscrits pour la Coupe de France Corps seront autorisés à pratiquer des séances d'entraînement sur les parcours sans avoir à acquitter ladite cotisation à partir du 28 août.

Bourriche interdite lors des entraînements.

Présentation de votre carte fédérale et de votre licence aux membres de notre garderie en cas de contrôle.

Lors des pesées de la manche de samedi les poissons ne seront pas remis à l'eau sur les emplacements des compétiteurs, ils seront déplacés vers d'autres plans d'eau.

Les poissons ne seront pas remis dans les bourriches suite aux pesées, dans un souci de préservation de leur qualité ils retourneront directement dans l'eau ou dans les bacs de transport.

Buvette, restauration :

Buvette et restauration sur place pendant la durée du championnat

Samedi : Panier repas livré sur place au prix de 7€00

Sandwich ½ baguette, boisson + fruit

A réserver à l'avance par courriel à l'adresse : patrick.magnier8@sfr.fr ou par sms au numéro : 06 59 01 98 95 avant le mardi 29 août.

Jambon beurre

Jambon fromage

Rillettes cornichons

Saucisson sec beurre

Dimanche : Barbecue saucisse, lard, merguez + frites après la pêche.

Fourniture d'appâts :

Pro Pêche 08

Zone du boitron

08440 VIVIER AU COURT

03 10 43 81 78



Appâts vivants, amorces, fouillis sur commande avant mardi soir

ARDENNES PECHÉ



Appats vivants, amorce, fouillis sur commande avant mardi soir

Contacts :
Tél. 03 24 37 37 40 ou 06 82 64 60 31
17 Chaussée de Sedan 08000 Charleville-Mézières

HEBERGEMENT

Clévacances Ardennes : clevacances@ardennes.com

Gîtes de France Ardennes : www.gitardennes.com

Logis des Ardennes : www.logis-ardennes.com

Campanile hôtel et restaurant

1, chemin du Moulin Leblanc

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03 24 37 54 55

César Hôtel

23, Avenue du Maréchal Leclerc

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03 24 26 12 00

Hôtel Fleuritel

1, boulevard Lean Delautre

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03 24 37 41 11

Hôtel Formule 1

Rue du Moulin Leblanc

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

08 91 70 52 17

Hôtel de Paris

14, avenue Georges Corneau

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03 24 33 34 38

Hôtel 1^{ère} Classe

Rue du Moulin Leblanc

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03 24 56 05 85

Hôtel Ibis

Rue Louise Michel

08000 VILLERS SEMEUSE

03 24 59 72 72

Hôtel Campanile

Allée du château Titeux

08200 SEDAN

03 24 29 45 45

Hôtel du Cheval Blanc

61, route de Sedan

08000 LES AYVELLES

03 24 37 78 87